



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medecine scolaire

Question écrite n° 15412

Texte de la question

M Alain Cousin attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur la situation preoccupante des medecins de la sante scolaire qui ne cesse de s'aggraver face a la chute des effectifs notamment, et a la remuneration trop minime des medecins vacataires. La sante de nos enfants et adolescents souffre de cet etat de fait. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour remedier a ce grave probleme.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est precise a l'honorable parlementaire que soixante-trois recrutements a titre derogatoire de medecins contractuels de sante scolaire ont ete effectues, dans la limite des contraintes de gestion des emplois publics depuis 1985. Quatorze recrutements sont envisages pour l'annee scolaire 1989-1990 ; toutefois, ces operations ne permettent pas de pourvoir systematiquement tous les postes vacants. Par ailleurs, en vue d'ameliorer le fonctionnement du service de sante scolaire, des contacts ont ete recemment etablis avec le ministere de l'education nationale dans la perspective de reunifier la gestion de l'ensemble des personnels travaillant dans ce service et de la placer totalement sous sa responsabilite. Il lui serait ainsi beaucoup plus facile de repondre aux besoins de chaque departement en adaptant les moyens en personnel aux missions des structures concernees.

Données clés

Auteur : [M. Cousin Alain](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15412

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 3006